

UNE ANNÉE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2017



EPURES
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
DU 29 MAI 2018



www.epures.com



@epures42



@epures42

SOMMAIRE :

UNE ANNÉE 2017

ÉDITO
DU PRÉSIDENT



EPURES, UNE AGENCE
EN RÉSEAU



EPURES,
UN OUTIL COMMUN AU
SERVICE DU TERRITOIRE



L'AGENCE D'URBANISME,
UN CENTRE
DE RESSOURCES



50 ANS EN 2017



LE FONCTIONNEMENT
D'EPURES EN 2017



DES ETUDES
AUX REALISATIONS



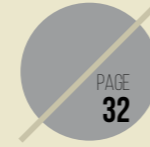
LES ACTIVITES
STATUTAIRES D'EPURES
EN 2017



MOMENTS IMPORTANTS
EN 2017



EPURES MEMBRE
DE LA FNAU



LES MEMBRES D'EPURES
EN 2017



DES ZOOMS POUR
ILLUSTRER L'ACTIVITE
D'EPURES EN 2017



LES TERRITOIRES
D'INTERVENTION
D'EPURES EN 2017



PERSPECTIVES 2018



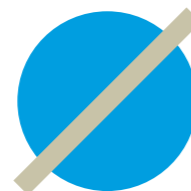
LES CORRESPONDANTS
TERRITORIAUX, VOS
CONTACTS PRIVILEGIES



EDITO DU PRÉSI- DENT



• Photo : Jean-Pierre Berger, Président d'epures



1967-2017, 50 ANS

1967-2017, cinquante ans qu'épures accompagne ses partenaires et membres dans le développement des territoires. Un demi-siècle que l'Agence d'urbanisme appuie les collectivités dans la préparation de leurs politiques publiques.

Ces cinquante ans d'existence et de travail révèlent la constance des besoins des partenaires et attestent également du service apporté par l'Agence d'urbanisme. Dans un esprit constant de partenariat et d'intérêt général, l'Agence d'urbanisme ne s'est pas limitée à capitaliser de la donnée et des connaissances, au service de tous. Elle n'a pas que révélé les enjeux et produit des documents cadres. Elle a facilité l'émergence d'outils opérationnels pour l'aménagement de notre territoire, elle a préparé les futurs projets ; dont nombre sont réalisés aujourd'hui ou en voie de l'être - à Saint Etienne, Boën, Firminy, Saint-Chamond, Feurs, Roanne... Partout où elle est appelée, l'Agence, à sa place, dans le respect des missions qui lui sont dévolues dans le code de l'urbanisme, travaille concrètement et quotidiennement à préparer les futures réalisations de ses collectivités partenaires. Depuis cinquante ans, l'Agence bénéficie de l'engagement de ses membres. Cette confiance lui a permis de développer ses méthodes, ses compétences et ses savoir-faire. Les sollicitations et besoins exprimés l'ont régulièrement challengé et l'ont fait progresser pour toujours mieux répondre aux enjeux et projets de ses partenaires.

C'est bien dans la pertinence de l'intervention, l'issue opérationnelle, la réponse aux besoins, la qualité de l'accompagnement et l'appropriation des résultats que l'activité de l'Agence d'urbanisme prend tout son sens ; que son utilité se confirme. C'est dans ce souci constant de l'utilité et du service que l'Agence d'urbanisme s'adapte sans cesse aux évolutions, législatives, territoriales, sociétales ; et ce, afin de

conduire une de ses missions essentielles, celle d'accompagner ses collectivités et structures membres dans leur développement. C'est toujours dans ce souci constant de l'utilité et du service que le Conseil d'Administration d'épures a adopté fin 2017, une feuille de route stratégique 2018-2020. Elle doit nous permettre de confirmer l'Agence dans ses missions, au plus près des besoins des partenaires, dans l'accompagnement des grandes évolutions que connaît le territoire - mise en place de la Métropole, élargissement des intercommunalités, inter-territorialité, coopérations territoriales... Cette feuille de route doit également permettre de consolider notre offre de service dans un mode de fonctionnement partenarial et partagé réaffirmé.

Par son activité en 2017, épures a encore une fois confirmé son engagement et son rôle de proximité auprès de ses membres et de ses représentants. Les observatoires partenariaux ont su révéler et mettre en avant les grandes tendances comme la conjoncture, dans un esprit de comparaison qui facilite la lecture et la compréhension par chacun. Ils ont mis en perspective et en prospective les dynamiques territoriales à l'œuvre.

Cet esprit d'ouverture s'incarne tout particulièrement dans la réorganisation des données détenues par l'Agence d'urbanisme et surtout l'ouverture à un accès libre via le nouveau portail « e-observ' ». Ce travail très conséquent, a débuté en 2017 et devrait s'achever en 2018. Il permet d'ores et déjà d'accéder à de la donnée, des comparaisons, créer très facilement des cartographies, à partir de n'importe quel appareil ; ordinateur ou téléphone. E-observ' va plus loin en offrant un véritable service aux membres de l'Agence via des flux qui mettent automatiquement à jour les systèmes d'information géographique des collectivités partenaires, permettant à ces dernières de ne plus avoir à s'en occuper et permettant une véritable mutualisation entre tous.

L'Agence s'emploie à accompagner au plus

près les collectivités dans leur exercice de planification. Elle y apporte à la fois conseil, méthode et savoir-faire qui facilitent la réflexion et éclairent les décisions. La présence d'épures ne s'arrête pas à la détermination de la règle, dans les deux premiers PLU de la Loire ou la vingtaine de PLU qu'elle accompagne. Elle maintient son accompagnement pour préparer et rendre réalisable les projets. Elle intervient ainsi dans nombre de projets urbains et préparation de futures opérations. Dans différents secteurs de Saint-Etienne, Rive de Gier, Boën, Saint-Maurice en Gourgois, Fontanès, Aveizieux, Saint-Héand, Villerest, l'Agence contribue à percevoir autrement, mettre en lien et préparer l'avenir. Du diagnostic aux préconisations, de la stratégie aux ratios financiers des coûts d'opérations, l'Agence apporte son savoir-faire et une plus-value au bénéfice de ses membres.

Ces compétences se retrouvent également dans la préparation des futures politiques publiques des collectivités du territoire. Que ce soit en matière d'habitat, de politique de la ville, d'attractivité, de foncier, d'environnement, d'économie ou de mobilité, l'Agence a démontré dans son activité 2017 qu'elle apportait conseil, expertise pointue et regard transversal. Les travaux de préparation du futur Programme Local de l'Habitat de Saint-Etienne Métropole, autour de l'Offre d'accueil des entreprises, de l'extension de la troisième ligne de tramway, du suivi de la création d'entreprises, des questions de covoiturage, de santé et bien-être de la population ; autant de questions montrant l'engagement d'épures aux côtés de ses membres, le souci de construction commune et notre capacité à s'emparer de thèmes nouveaux, comme Santé et urbanisme, aux marges de son cœur de métiers mais aux enjeux futurs importants pour ses partenaires et leurs compétences institutionnelles. La diversité de ces interventions démontre également l'agilité de l'Agence à travailler avec des acteurs très différents, en maîtrisant les échelles, les logiques d'actions des uns et des autres, dans l'intérêt général du territoire. Je tiens à féliciter l'ensemble du personnel d'épures pour le

travail accompli, l'engagement, la constance et le professionnalisme dont il fait preuve. L'Agence d'urbanisme est une entreprise de matière grise. Son intelligence tient en premier lieu aux personnes qui la composent, à leur engagement et à l'esprit partenarial qu'ils promeuvent. L'Agence d'urbanisme, est donc bien plus qu'un outil technique, c'est une équipe, un territoire, des membres, des partenaires, des réseaux qui partagent et défendent un espace de dialogue, neutre, objectif, propice à la co-construction et à l'harmonisation des politiques publiques des uns et des autres.

Les réseaux sont d'ailleurs de plus en plus incontournables car ils permettent de développer l'intelligence collective et l'efficacité des réponses à apporter. A ce titre, 2017 a été également marquée par une activité des réseaux forte, tant en « A2 » avec l'Agence de Lyon, à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, qu'avec les autres Agences régionales, au sein du réseau « Urba4 » rassemblant les Agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Etienne. L'élaboration du SRADDET par la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été l'occasion de pas moins de quatre contributions territoriales ; trois portées par les réseaux - Interscot, Pôle métropolitain et Réseau des villes centres et grandes agglomérations - et une, locale, à l'échelle du sud Loire, rassemblant, fait régional singulier, le Scot et les EPCI le composant. Ces contributions, toutes saluées pour leur qualité par les élus des différentes structures, démontrent la capacité du réseau des Agences à offrir une ingénierie territoriale de qualité d'échelle régionale. Le séminaire de valorisation de l'Atlas régional « nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines », à l'occasion de la sortie du troisième et dernier tome, a rassemblé plus d'une centaine de personnes, et participe de cette affirmation d'une offre d'ingénierie régionale.

L'aménagement du territoire est l'affaire de tous et dépend de l'engagement de chacun. C'est bien l'objet de l'Agence d'urbanisme d'être au service de chacun d'entre nous au bénéfice de tous.

Jean-Pierre Berger
Président d'épures

EPURES, UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE

50 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, mobilité, économie, foncier, environnement et planification. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements en cours et l'évolution du territoire. Cette proximité lui permet un accompagnement de ses membres et des travaux en co-construction selon les besoins.

DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Article L132-6 du Code de l'Urbanisme définit les missions des Agences d'urbanisme :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme.

Ces Agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'Etat excède un montant déterminé par décret en Conseil d'Etat ».

UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Le Conseil d'Administration composé d'élus, vote un programme de travail partenarial mutualisé, suivant les priorités de ses adhérents. Il est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et sans TVA : par son financement, chaque partenaire dispose de 100 % des travaux.



UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

UN RÉSEAU NATIONAL

Epures fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

L'Agence s'articule avec l'Agence de Lyon pour conduire des travaux et animer les scènes métropolitaines (Pôle métropolitain, Interscot, Syndicat métropolitain des transports), ainsi qu'avec les autres Agences de la région Auvergne Rhône Alpes, Grenoble et Clermont-Ferrand pour offrir une ingénierie territoriale d'aménagement du territoire.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Jean-Pierre Berger, Conseiller communautaire, Adjoint au Maire de Saint-Etienne, est Président d'epures depuis le 14 mars 2017.

Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par le Bureau, composé de 10 membres.

Frédéric Bossard est Directeur général d'epures.

50 ANS EN 2017

En 2017, epures a fêté ses 50 ans. Epures, comme association pour l'Établissement des Plans d'Urbanisme de la REgion Stéphanoise a été créée en janvier 1967, grâce aux dispositions de la loi d'Orientation Foncière (LOF). Pionnière, dans le monde des Agences d'urbanisme, elle compte parmi les cinq premières Agences créées, avec Strasbourg, Paris, Tours, Grenoble.

Fêter 50 ans d'existence a offert l'occasion, avec ses 96 partenaires, de parcourir cette histoire commune et d'imaginer demain.

Un anniversaire fêté autour de 3 événements :

LE BUREAU ÉLARGI DE LA FNAU / 29 ET 30 MARS

A l'occasion de la 10ème Biennale Internationale design Saint-Etienne, epures, a reçu une délégation d'élus et de directeurs des Agences d'urbanisme de France pour le bureau élargi de la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme).

Pendant deux jours, des temps de travail et visites ont rythmé la découverte du territoire stéphanois à travers ses projets, son tissu économique, ses start-up sans oublier la biennale.

Accueillie par Jean-Pierre Berger (adjoint à la Ville de Saint-Etienne et Président de l'Agence d'urbanisme), la délégation d'une trentaine de personnes était composée, entre autre, de Jean Rottner (Maire de Mulhouse et Président de la FNAU) et de Robert Herrmann (Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Président du PUCA - Plan Urbanisme



Construction Architecture).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / 27 JUIN

Les administrateurs et l'équipe de l'Agence d'urbanisme ont décidé de marquer cet anniversaire avec l'ensemble des adhérents à l'occasion de l'Assemblée générale du 27 Juin 2017. Elle fut composée de deux temps forts : le déroulement de l'Assemblée générale « classique » et une table-ronde qui a permis de débattre des enjeux du territoire. L'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) a apporté une touche humoristique et décalée à cette matinée.

UN MOMENT CONVIVAL ENTRE MEMBRES ET PARTENAIRES / 30 NOVEMBRE

Cette année anniversaire s'est clôturée par un moment convivial entre membres et partenaires en présence de nombreux élus du territoire. Messieurs Berger, Berthéas, Perdriau, Ziegler et Lacroix ont, dans leurs discours, tous souligné le sérieux, l'expertise, le sens de l'innovation et l'implication de l'Agence d'urbanisme



DES ÉTUDES... AUX RÉALISATIONS

Quelques exemples de l'accompagnement d'épures ces cinq dernières années.

• Rue Montat couloir bus en 2016mise en œuvre 2017

• ZAP Tartaras en 2016-2017mise en œuvre en 2018 (arrêté préfectoral protégeant 231 ha d'espace agricole)

• Boën (place Sivetton) en 20162018 lancement des travaux

• Etude Port Canal Roanne/place des Mariniers en 20142018 lancement des travaux place des Mariniers

• Aménagement des rives du Gier à L'Horme en 2000 - Voie verte des confluences étude en 2013 ... mise en œuvre sur L'Horme en 2017

• Saint-Maurice en Gourgois étude en 2017travaux 2018

• Saint-Marcellin étude en 2017acquisition démolition en 2018



Etude Port Canal Roanne



Etude Port Canal Roanne



Centre de Saint-Just



Centre de Saint-Just

• Centre de Fraisses : petit collectif avec commerces + requalification de la place du centre-bourg (en cours) de réalisation suite à étude réalisée en 2013

• Centre de Saint-Rambert et de Saint-Just : 2 opérations de logements sociaux réalisées en 2016 / 2017 suite à des études d'opportunité pour renouvellement urbain pour Loire Forez en 2008

• Centre de Saint-Just : 1 opération de logements sociaux en cours de construction, suite à des études d'opportunité pour renouvellement urbain pour Loire Forez et travail d'OAP dans le PLU (2015)

• Etude préféabilité tramway en 2015 et mise en œuvre en 2019

• Novaciéries – organisation de démarche European en 2007/2008– Hall in one 2018

• Patrimoine Le Corbusier – plan de gestion en 2009 – classement UNESCO 2017

• Approbation du volet commerce du Scot en 2013 – Steel en 2019

• Référentiel foncier quartiers EPASE

- Châteaureux 2008 – restructuration du quartier 2009-2018

- Manufacture Plaine Achille 2007 – restructuration du quartier 2008-2018

• Restructuration du site de l'Hôpital Bellevue – cadrage urbain 2011 – restructuration du site 2016-2020



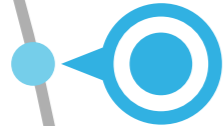
Rue Montat couloir bus



Boën (place Sivetton)

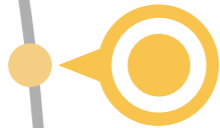
MOMENTS IMPORTANTS EN 2017

01
JANVIER



30 janvier : présentation du projet de ZAP Tartaras en commission agricole de Saint-Etienne Métropole

02
FÉVRIER

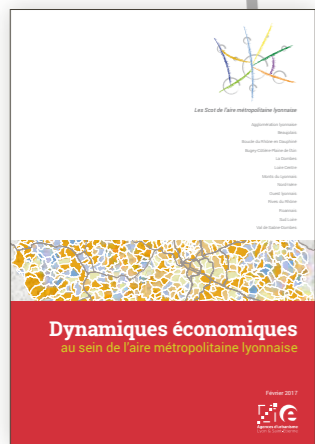


02 février : présentation de l'étude **"les dynamiques économiques au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise"** au Comité syndical du Scot Sud Loire.

02 février : comité de pilotage de l'Observatoire Départemental de l'Habitat avec la présentation des analyses sur les mobilités résidentielles dans la Loire.

09 février : comité de pilotage de restitution de l'étude **"amélioration de la desserte TC Monthieu Pont de l'Ane"**.

09 février : comité de pilotage Politique de la ville. Présentation des données emploi dans les quartiers aux élus de Saint-Etienne Métropole en charge de la politique de la ville.



03
MARS



14 mars : élection du nouveau Président d'épures, Jean-Pierre Berger.

22 mars : conférence de presse Ademe / Urba 4 à l'occasion de la publication **"Transition énergétique, aménager son territoire"**.

23 mars : présentation de l'étude **"Système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne"** à l'Université populaire de Saint-Etienne.

29 mars : lancement de l'étude **"Les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne"** en groupe de travail Interscot, en partenariat avec l'INSEE.

29-30 mars : accueil du bureau élargi décentralisé de la FNAU pendant la Biennale Internationale design Saint-Etienne, dans le cadre des 50 ans d'épures.



29-30 mars 2017 > Bureau FNAU

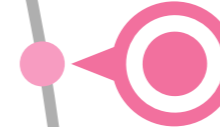
04
AVRIL



13 avril : Comité technique partenarial.

19-20 avril : participation au forum urbanisme et développement économique durable à Chisinau (Moldavie) à l'invitation de S.E. Pascal Vagogue, Ambassadeur de France en Moldavie et M. Christian Daudel, Consul de la République de Moldavie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

05
MAI



04 mai : lancement de l'étude sur **"la circulation des richesses"**, en partenariat avec l'INSEE.



29 mai : Conseil d'Administration. Lancement du chantier sur le positionnement de l'Agence d'urbanisme, son offre de service par rapport aux besoins et attentes des élus et du territoire. Adhésion du CCAS de Saint-Etienne



29 mai : présentation **"enjeux et perspectives métropolitaines"** des réseaux autoroutiers et ferroviaires, en Comité des Directeurs du Pôle métropolitain (préparation de la contribution au SRADDET).



06
JUIN



01 juin : cycle de rencontres SRADDET dans le département de la Loire, à Feurs. Mobilisation des atlas régionaux et note préparatoire à l'attention des collectivités membres de l'Agence d'urbanisme.



01 juin : présentation de l'outil Web-SIG du Contrat Vert et Bleu (CVB) de Saint-Etienne Métropole lors de la signature officielle du CVB avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.



09 juin : comité de pilotage du Projet d'intérêt régional (ANRU) du centre-ville de Rive-de-Gier, avec la présentation du diagnostic **"urbanisme favorable à la santé"** réalisé par epures, aux côtés du diagnostic plus général mené par le bureau d'études Urbanica.



27 juin : Assemblée générale **"spéciale 50 ans"**.



27 juin : lancement de l'outil de consultation et de partage des données e-observ'.



28 juin : atelier ORHL **"politiques locales de l'habitat, la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux : les conventions intercommunales d'attribution"**. Organisé pour la DREAL, par le réseau des Agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes.



27 juin 2017 > AG - 50 ans



27 juin 2017 > e-observ'

07
JUILLET



03 juil. 2017 > **Urba4 et INSEE**



03 juillet : présentation de l'étude "**système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne**" en commission agricole de Saint-Etienne Métropole.



03 juillet : présentation de l'outil Web-SIG du Contrat Vert et Bleu (CVB) de Saint-Etienne Métropole au jury de "**Capitale française de la biodiversité**" pour la candidature de Saint-Etienne Métropole.



03 juillet : séminaire Urba4 et INSEE "**AURA nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines**".

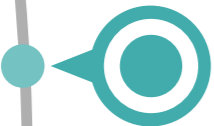


06 juillet : comité technique partenarial



07 juillet : comité de concertation du PLH de Saint-Etienne Métropole pour la présentation du diagnostic et des enjeux

09
SEPTEMBRE



28 sept. 2017 > **Table ronde**



01 septembre : séminaire de réflexion du Bureau de l'Agence sur l'élaboration de la feuille de route stratégique 2018-2020.



13 septembre : intervention d'épures lors de la Conférence régionale du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement, en cours d'élaboration. Présentation de la démarche "**urbanisme favorable à la santé**" de Rive-de-Gier.



21 septembre : comité technique partenarial.



28 septembre : animation d'une table ronde sur la vallée du Gier, en présence des acteurs de la société civile, à l'initiative de Madame la députée de la troisième circonscription de la Loire.



28 septembre : restitution de l'étude réalisée en collaboration étroite avec l'Acoss-Urssaf sur "**le suivi économique des quartiers Epase**" devant l'Epase et le service économique de Saint-Etienne Métropole.

10
OCTOBRE



03 octobre : animation du club PLUI régional avec le réseau Urba4 : gouvernance et collaboration avec les communes.



04 octobre : approbation de la révision du Scot du Roannais.

11
NOVEMBRE



07 nov. 2017 > **rencontre inter-Scot**



08-10 nov. 2017 > **38^e rencontre**



30 nov. 2017 > **50 ans**

12
DÉCEMBRE



14 déc. 2017 > **Observatoire Habitat**



07 Novembre : rencontre des présidents de l'Inter-Scot de l'aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, validation de la contribution au SRADDET.



07 novembre : conférence annuelle partenariale sur "**Les évolutions économiques dans la Loire**" (avec la CCI, la CMA, ELO et l'Acoss-Urssaf).



08-10 novembre : 38^{ème} rencontre nationale des Agences d'urbanisme à Strasbourg. Animation d'un atelier sur la décroissance urbaine.



14 novembre : groupe de travail élargi "**Analyse et suivi du logement des étudiants**", avec des présentations de Saint-Etienne Métropole, d'épures, de l'Université Jean Monnet et de l'Université de Lyon.



17 novembre : présentation en groupe de travail Inter-Scot du travail réalisé avec l'INSEE sur "**les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne**".



14 décembre : conférence de presse organisée par l'INSEE pour présenter le 4 pages sur "**les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne**".



23 novembre : journée d'action formation du CVRH (Centre de Valorisation des Ressources Humaines des fonctionnaires de l'Etat) de Clermont-Ferrand conjointement assurée par le réseau Urba4 et le Cerema.



30 novembre : comité technique partenarial.



30 novembre : manifestation des 50 ans de l'Agence d'urbanisme à la Cité du design.



05 décembre : séminaire du réseau des agglomérations Auvergne-Rhône-Alpes. Présentation de la méthodologie retenue à Saint-Etienne Métropole pour l'évaluation intermédiaire du Contrat de Ville.



07 décembre : présentation de la nouvelle organisation du SIG et de l'ouverture des données de l'Agence d'urbanisme et du portail e-observ' aux partenaires d'épures.



12 décembre : réunion partenariale pour le lancement de l'étude de définition d'une nouvelle enquête ménage 2020.



12 décembre : participation à une table ronde "**démographie**" à Grenoble, organisée par Grenoble Alpes Métropole, dans le cadre du projet Métropolitain.



14 décembre 2017 : rencontre de l'Observatoire de l'Habitat.

LES MEMBRES D'EPURES EN 2017



ETAT (1)

Etat, membre fondateur

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI (15)

- Département de la Loire, membre fondateur
- Pôle métropolitain
- Syndicat mixte des transports pour l'Aire Métropole Lyonnaise
- Métropole : Saint-Etienne Métropole
- Communauté d'agglomération : Loire Forez agglomération
- Communauté d'agglomération : Annonay Rhône Agglo
- Communauté de communes des Monts du Pilat
- Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes de Forez-Est
- Syndicat d'études, de programmation pour l'aménagement du Roannais (SYEPAR)
- Syndicat mixte du Scot Sud-Loire
- Syndicat mixte du Scot Loire Centre

• Syndicat intercommunal du Pays du Gier

• Parc naturel régional du Pilat

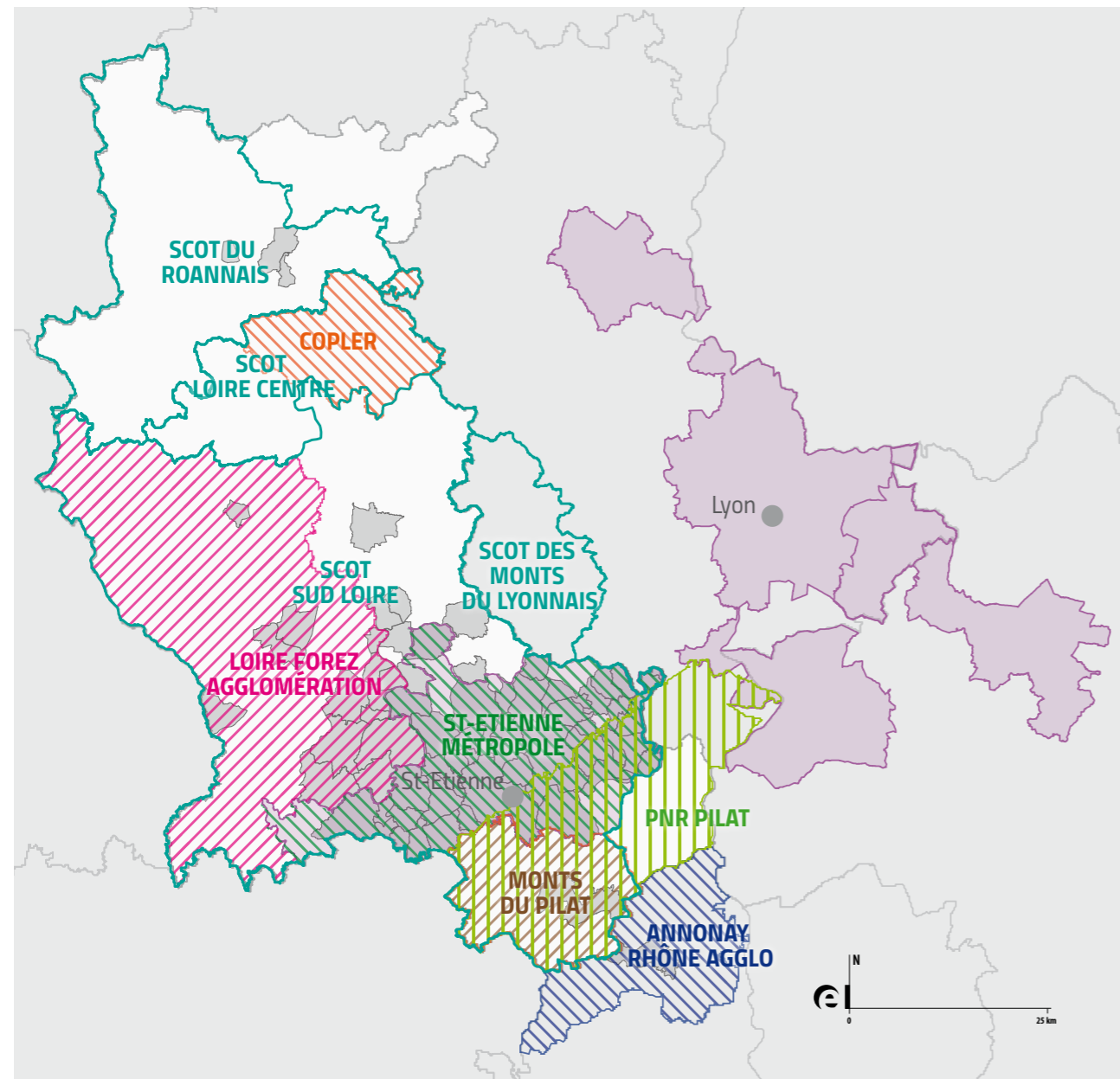
PERSONNES MORALES ACTEURS SOCIOPROFESSIONNELS (9)

- Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, membre fondateur
- Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Etablissement public d'aménagement de Saint-Etienne (EPASE)
- Université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne (CHU)
- Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL)
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Etienne
- Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes

COMMUNES (73)

- | | | |
|--|-----------------------------------|---------------------------|
| Andrézieux-Bouthéon | La Grand' Croix, membre fondateur | Saint-Martin la Plaine |
| Annonay | Gumières | Saint-Maurice-en-Gourgois |
| Aveizieux | L'Horme | Saint-Paul en Cornillon |
| Boën sur Lignon | Marcenod | Saint-Paul en Jarez |
| Bonson | Montbrison | Saint-Priest en Jarez |
| Bourg Argental | Montrond les Bains | Sainte-Croix en Jarez |
| Caloire | Pavezin | Savigneux |
| Cellieu | Périgneux | Sorbiers |
| Chagnon | La Ricamarie | Sury-le-Comtal |
| Chambles | Rive de Gier, membre fondateur | Talaudière |
| Le Chambon Feugerolles, membre fondateur | Roanne | Tartaras |
| Chateaufort | Roche la Molière | La Terrasse sur Dorlay |
| Chazelles sur Lyon | Saint-André le Puy | La Tour en Jarez |
| Le Coteau | Saint-Chamond, membre fondateur | Unias |
| Craintilleux | Saint-Christo en Jarez | Unieux |
| Cuzieu | Saint-Cyprien | Valfleury |
| Dargoire | Saint-Etienne, membre fondateur | La Valla en Gier |
| L' Etrat | Saint-Galmier | Veauche |
| Farnay | Saint-Genest Lerpt | Veauchette |
| Feurs | Saint-Héand | La Versanne |
| Firminy, membre fondateur | Saint-Jean Bonnefonds | Villars |
| Fontanès | Saint-Joseph | Villerest |
| La Fouillouse | Saint-Just Saint-Rambert | |
| Fourneaux | Saint-Léger-sur-Roanne | |
| Fraisses | Saint- Marcellin en Forez | |
| Génilac | | |

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION



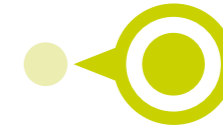
LES CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS



Frédéric Bossard

Etat,
Saint-Etienne Métropole,
Ville de Saint-Etienne
Réseau Urba4



Catherine Araud-Ruyant

Annonay Rhône Agglo
Département de la Loire
Epora



Chantal Constantin

Parc Naturel Régional du Pilat
Secteur Vallée de l'Ondaine



Guillaume Arzac

Syndicat mixte des
Transports pour
L'aire Métropolitaine
Lyonnaise



Ghislaine Cortey

Epase
Scot Loire Centre
COPLER



Laëtitia Ducrocq

Loire Forez agglomération



Ludovic Meyer

Scot Sud Loire
Scot Roannais
Réseau A2 : inter-Scot
Pôle Métropolitain
CHU



Maud Marsauche

Ademe



Anne-Marie Verdier

Secteur Vallée du Gier



Christophe Riocreux

Scot Monts du Lyonnais



EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU

A2 : RÉSEAU D'INGÉNIERIE MÉTROPOLITAINE ASSOCIANT EPURES ET L'AGENCE D'URBANISME DE LYON

Le réseau A2 est né autour de la coopération métropolitaine et s'est depuis enrichi d'autres collaborations sur des territoires à l'interface des deux systèmes urbains lyonnais et stéphanois, comme les Monts du lyonnais ou Annonay.

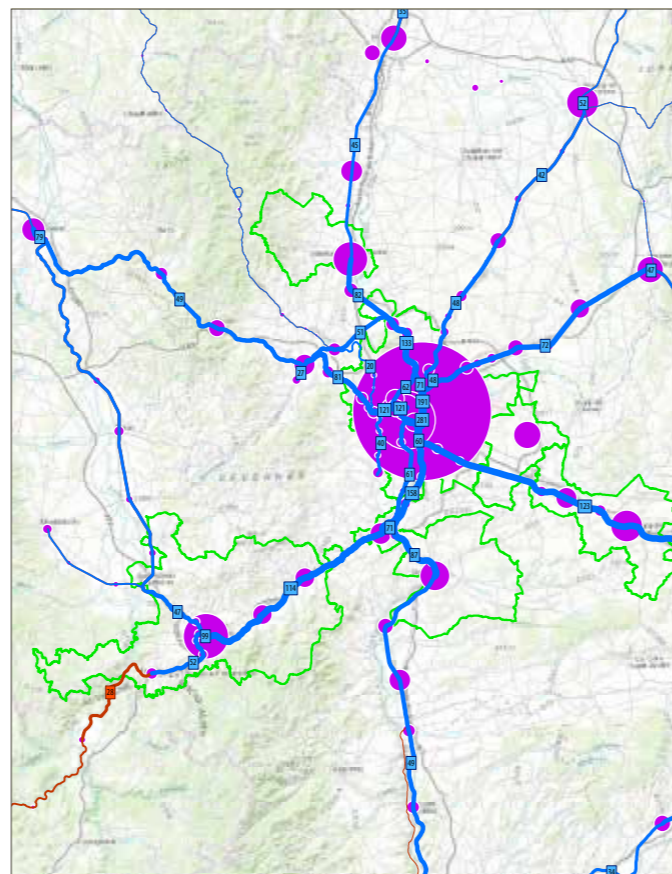
En 2017, les deux Agences d'urbanisme ont accompagné leurs partenaires de l'Interscot, du Pôle métropolitain et du Syndicat métropolitain des transports. Les sujets autour de l'élaboration du SRADDET Auvergne Rhône-Alpes, des infrastructures, du système alimentaire, des transferts d'établissements, d'énergie, de territoire d'interface (vallée du Gier) ont été au cœur des travaux du réseau des deux Agences.

URBA4 : RÉSEAU D'INGÉNIERIE RÉGIONAL RÉUNISSANT LES AGENCES D'URBANISME DE CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, LYON ET SAINT- ETIENNE.

Depuis 1999, le réseau régional des Agences d'urbanisme apporte son ingénierie aux acteurs régionaux. En 2016, les Présidents des Agences ont



A2 INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE
Rencontre du 14 février 2017



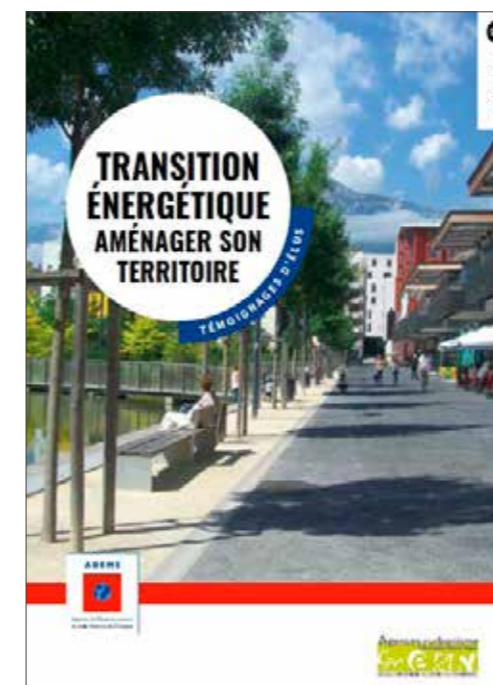
A2 POLE METROPOLITAINE CARTOGRAPHIES
GRANDES INFRA

anticipé l'élargissement régional en élargissant le réseau aux quatre Agences présentes sur le territoire régional. Ce réseau d'ingénierie territoriale offre aujourd'hui une expertise unique pour les territoires urbains, périurbains et ruraux de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Le réseau s'est fortement impliqué en 2017, dans les différentes contributions dans le cadre de l'élaboration du SRADDET, notamment celle portée par le réseau des villes et grandes agglomérations Auvergne Rhône-Alpes. Avec ses partenaires DREAL et ADEME il a été l'animateur du club régional PLUI. Avec l'ADEME, sous la coordination d'epures, il a publié un ouvrage de références sur la transition énergétique. Avec l'INSEE, il a publié le troisième et dernier tome de l'Atlas régional et organisé une journée de séminaire autour de la thématique régionale. Enfin, avec l'ARS, il s'est impliqué dans l'élaboration du PRES 3 ; débouchant ainsi sur une adhésion de l'ARS aux Agences.



URBA4 DREAL ATLAS PAYSAGE
©DREAL



EPURES, UN CENTRE DE RESSOURCES



Epures développe de nouveaux outils pour faciliter l'accès à ses membres à l'information et à ses productions. Le fonds physique que vous pouvez venir consulter sur rendez-vous :

- plus de 8 000 références (livres, études, rapports...)
- plus de 2 500 études des années 60 à aujourd'hui
- plus de 9000 photographies du territoire
- 36 titres de périodiques
- réponse aux demandes d'informations,
- recherches documentaires et d'illustrations, bibliographies
- prêt de documents
- consultation sur place, sur rendez-vous pour les adhérents, partenaires, étudiants, professionnels
- prêt inter-bibliothèque

Les veilles hebdomadaires et mensuelles accessibles sur le site internet dans des domaines variés :

E-ACTU'

(526 abonnés) propose de retrouver en un coup d'œil l'essentiel de l'actualité locale et professionnelle de la semaine.

E-THEM'

(170 abonnés) est une veille mensuelle spécialisée sur différents thèmes (Administration des territoires, Commerce, Déplacements – Mobilité, Economie – Développement territorial, Environnement, Innovation urbaine, Juridique, Habitat – Logement – Foncier, Politique de la ville – Rénovation urbaine, Santé – Social, Scot – PLUI, Urbanisme).

Les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires. Cette **veille d'actualités** est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.



Et un contact permanent avec ses adhérents et partenaires :

E-PUB'

L'Agence partage avec ses adhérents et ses partenaires ses dernières publications.

E-NEWS'

(1945 abonnés) permet à l'Agence d'urbanisme de faire connaître ses activités et ses productions à l'ensemble de son partenariat.

Et pour atteindre un plus large public et gagner en réactivité l'Agence est présente sur les réseaux sociaux :

Facebook (179 abonnés)
et **Twitter** - @epures42 (74 abonnés)



LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2017

EXECUTIF 2017

(mise à jour mai 2018)

Bureau

● **Président : Jean-Pierre Berger**

Saint-Etienne Métropole
Représentant d'épures à la FNAU

● **Alain Berthéas**

Loire Forez agglomération
1er Vice-président
Représentant d'épures à la FNAU

● **Gaël Perdriau**

Saint-Etienne Métropole
2ème Vice-président

● **Eric Lardon**

Loire Forez agglomération
Trésorier

● **Christiane Jodar**

Ville de Saint-Etienne
Secrétaire

● **Hervé Reynaud**

Saint-Etienne Métropole

● **Xavier Cereza**

Directeur Départemental des
Territoires

● **Gilles Thizy**

Représentant du Scot Sud Loire

● **Laurence Bussière**

Représentante des communes

● **Sylvain Dardoullier**

Représentant des communes

Conseil d'administration

Membres du Bureau, auxquels s'ajoutent :

● **Evence Richard**

Préfet de la Loire

● **Fabrice Gravier**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

● **Jean-Yves Charbonnier**

Saint-Etienne Métropole

● **Sylvie Fayolle**

Saint-Etienne Métropole

● **Luc François**

Saint-Etienne Métropole

● **Gilles Thizy**

Saint-Etienne Métropole

● **Claudine Court**

Loire Forez agglomération

● **Sylvie Robert**

Loire Forez agglomération

● **Corinne Besson-Fayolle**

Département de la Loire

● **Denis Sauze**

Annonay Agglomération

● **Marie-Christine Thivant**

Représentante des communes

● **Jérôme Grenier**

Chambre de Commerce et d'Industrie
Lyon Métropole-Saint-Etienne-Roanne

● **Jean Guillet**

Directeur EPORA

● **Jack Arthaud**

Directeur EPASE

● **Michèle Cottier**

Président Université de Saint-Etienne



LE BUDGET

En 2017, epures a été financée par :

- L'ADEME
- L'Agence régionale de la Santé (ARS)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Etienne
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Saint Etienne
- La Communauté urbaine Saint-Etienne-Métropole
- La Communauté d'agglomération Loire Forez agglomération
- La Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
- La Communauté de communes Forez Est
- La Communauté de communes des Monts du Pilat
- La Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Le Département de la Loire
- EPASE
- EPORA

- L'État
- Le Parc Naturel Régional du Pilat
- Le Pôle Métropolitain
- Le Syndicat Intercommunal des Pays du Gier
- Le Syndicat Intercommunal des d'énergies de la Loire (SIEL)
- Le Syndicat mixte des transports de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT)
- Le Syndicat mixte du Scot des Monts du lyonnais
- Le Syndicat mixte du Scot du roannais
- Le Syndicat mixte du Scot Loire centre
- Le Syndicat mixte du Scot Sud Loire
- Université Jean-Monnet de Saint-Etienne
- Ville de Saint -Etienne
- 72 communes

Le budget 2017 d'épures s'est élevé à 3 106 501€ dont 3 067 556 € de financement du programme partenarial 2017.

LES EFFECTIFS

La moyenne des effectifs équivalent temps plein 2017 est de 35,3 personnes (35,7 personnes en 2016 ; 35 personnes en 2015).

Le recours à des CDD en 2017 a atteint 34 mois soit 2,8 personnes en équivalent temps plein.

LES MOUVEMENTS

L'équipe du personnel permanent a connu 1 départ : Sabine Lozier et 4 arrivées entre fin 2016 et 2017 : Amélie Sécher, Manon Charvolin, Anaïs Tixier et Mihaela Pop.

Par ailleurs, les personnes suivantes ont travaillé à epures en 2017, en renfort ou en remplacement : Florence Beaufiglioli, Lolita Dallary, Jérôme Faurite, Audrey Gamblin, Morgane Moreau, Julien Picot, Burcu Tasdelen.

LA FORMATION

La formation s'est élevée cette année à 35 jours de formation, malgré un plan de formation prévu à 49 jours. La mise en œuvre du plan (71%) a été empêchée par un plan de charge trop important.



Amélie Sécher
PLANIFICATION /
PROJET URBAIN



Manon Charvolin
PLANIFICATION /
PROJET URBAIN

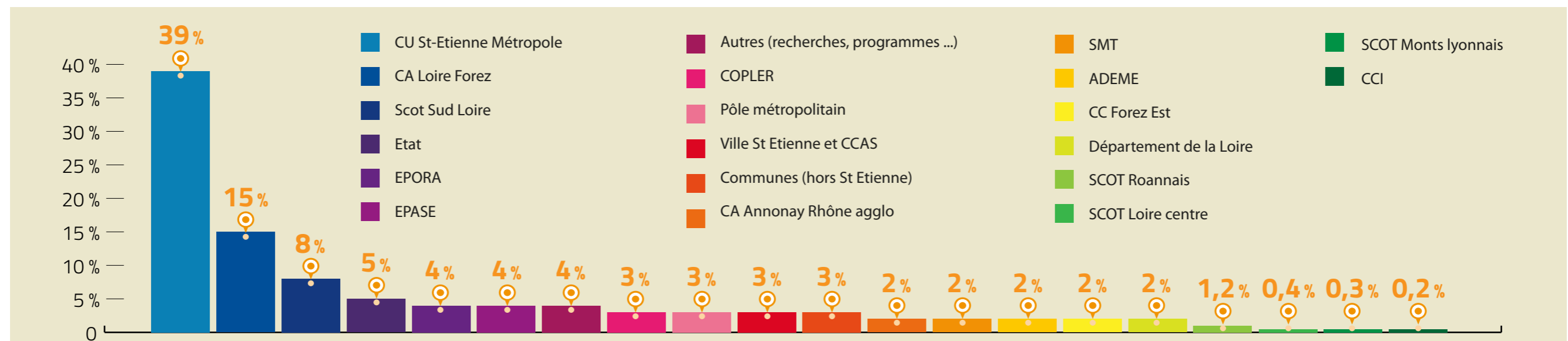


Anaïs Tixier
PLANIFICATION /
PROJET URBAIN



Mihaela Pop
DÉPLACEMENTS

FINANCEMENT DU PROGRAMME PARTENARIAL 2017



ACTIVITÉS STATUTAIRES D'EPURES EN 2017



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises. Les ordres du jour ont été les suivants :

Conseil d'administration du 17 janvier 2017 (report du Conseil d'Administration du 13/12/16)

- Présentation de l'étude sur les dynamiques économiques métropolitaines
- Préfiguration année 2017 :
 - Premières esquisses du programme partenarial
 - Construction du budget prévisionnel
 - Dotation fonds propres de l'Agence
 - Outils de développement de l'Agence
 - Outils de consultation et d'échanges de données
 - Acquisition partenariale ortho-photo
 - Relance de la réflexion sur l'évolution du modèle économique de l'Agence et son financement
 - Diffusion des productions de l'Agence
 - Les 50 ans d'épures en 2017 :
 - Accueil Bureau décentralisé de la

- FNAU en mars 2017
- AG d'épures en juin 2017
- Autres documents pour marquer les 50 ans
 - Ressources Humaines et fonctionnement de l'Agence
- Remplacement des personnes

Conseil d'administration du 14 mars 2017

- Election du Président, et désignation du Bureau de l'Agence d'urbanisme

Conseil d'administration du 11 avril 2017

- Rappel du fonctionnement des Agences d'urbanisme
- Délégations (du président, des vice-présidents, du secrétaire, du trésorier, du directeur, du directeur adjoint et comptables d'épures)
- Arrêté des comptes 2016
- Activité 2016
- Exécution financière 2016
- Programme partenarial 2017
- Budget 2017
- Actualité du partenariat
- Vie de l'Agence
- Réseau A2 (avec Lyon)

Conseil d'Administration du 29 mai 2017

- Engagement des chantiers sur les évolutions à venir à l'Agence d'urbanisme
- Vie de l'Agence
- Point Ressources Humaines
- Organisation de l'Assemblée générale des 50 ans
- Activité de l'Agence

Conseil d'Administration du 02 octobre 2017

- Présentation de 2 études :
- Tableau de bord éco
- Gare de Feurs
- Retour séminaire du Bureau le 1er septembre 2017
- Programme 2017 modifié
- Budget 2017 2ème visée
- Point RH
- Réflexion sur les sujets stratégiques du programme 2018

Conseil d'Administration du 19 décembre 2017

- Présentation des membres du personnel : pôle Société et Dynamique Urbaine
- Présentation de l'étude OLL
- Feuille de route stratégique

- Perspectives 2018 : programme partenarial
- Esquisse budgétaire 2018
- Point Ressources Humaines
- Adhérents

Ces Conseils d'administration ont été précédés de Bureaux. Ils se sont réunis les :

- 28 mars 2017
- 09 mai 2017
- 12 septembre 2017
- 05 décembre 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MARS

- Election des nouveaux représentants des communes au Conseil d'administration
- Mise en place du nouveau CA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN

- Assemblée générale annuelle « spéciale 50 ans » avec visites de lieux insolites.

LE COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

Le comité technique partenarial rassemble l'ensemble des partenaires d'épures. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur

les projets et d'assurer le suivi collectif du programme partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an : à la fin du premier semestre pour une présentation de l'engagement du programme et envisager le travail du second semestre, à l'automne pour aborder le bilan et esquisser les perspectives de l'année suivante, et, enfin, en fin d'année, avant le Conseil d'administration pour présenter le futur programme. Le comité technique complète les dispositifs de suivi du programme mis en place avec les différents membres.

Pour la préparation et le suivi du programme partenarial 2017, le comité technique s'est réuni quatre fois :

Comité technique partenarial du 13 avril 2017

- Ordre du Jour :
- Nouvel exécutif de l'agence d'urbanisme
 - Retour sur le CA du 11/04/2017
 - Programme partenarial 2017
 - Budget 2017
 - Point d'information sur les missions partenariales
 - Questions diverses

Comité technique partenarial du 6 juillet 2017

- Ordre du Jour :
- Programme partenarial 2017
 - Informations sur des missions
 - Retour sur l'AG
 - Séminaire nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines
 - Présentation e-observ'
 - Calendrier prévisionnel du programme partenarial 2018
 - Questions diverses

Comité technique partenarial du 21 septembre 2017

- Ordre du jour :
- Point sur le programme partenarial 2017 et préparation du programme partenarial 2018
 - Séminaire : " territoire ligérien et nouvel espace régional "
 - Mise en œuvre de l'outil e-observ'
 - Questions diverses

Comité technique partenarial du 30 novembre 2017

- Ordre du jour :
- Bilan du programme 2017
 - Présentation des grands axes du programme partenarial 2018
 - Questions diverses

LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Organisées à l'automne, ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires et ont pour objectif de discuter du bilan du programme de l'année en cours et d'échanger sur des attentes et des enjeux pour le futur programme. Cinq réunions se sont tenues :

- Planification / Projet urbain, le 5 octobre
 - Economie, le 9 octobre
 - Transports/déplacements, le 10 octobre
 - Environnement, le 12 octobre
 - Habitat Social Foncier, le 19 octobre
- L'ordre du jour de ces séances était le suivant :
- présentation du pré-bilan 2017
 - Propositions, pistes, sujets à traiter, priorités des partenaires

- Echanges autour des propositions et de vos attentes

Enfin, pour compléter le dispositif et assurer un lien étroit avec les besoins des partenaires, des réunions par structure ont été tenues au cours de l'année, sous forme de réunions bilatérales :



ORGANISATION DE RÉUNIONS BILATÉRALES 2017

ADEME	18 octobre
CC Monts du Pilat	23 novembre
CCI Lyon Métropole Délégation St-Etienne	17 novembre
CHU	17 novembre
Communauté d'agglo Annonay	22 novembre
Communauté de Communes Forez Est	17 mars
COPLER	4 janvier, 14 novembre
Département de la Loire	8 et 28 novembre
Epase	3 et 5 octobre
EPORA	3 mars, 10 mai, 23 juin, 2, 5, 26 octobre et 7 novembre
Etat/DDT	7 décembre
Loire Forez agglomération	19 janvier, 19 septembre, 20 octobre
Parc naturel régional du Pilat	20 novembre
Scot Loire Centre	21 novembre
Scot Monts du Lyonnais	20 novembre (A2)
Scot Sud Loire	26 septembre, 29 novembre
SIEL	23 novembre
St Etienne Métropole, VSE	27 mars, 12 avril, 30 juin, 13 septembre, 9 octobre, 11 décembre
SYEPAR	4 octobre
DREAL	22 novembre (Urba4)
Point agence lyon pôle métropolitain	6 octobre (A2)



COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL du 30 nov. 2017

EPURES, MEMBRE DE LA FNAU



LA FNAU RASSEMBLE 50 AGENCES.

La FNAU est à la fois un réseau d'élus, présidents et administrateurs des agences d'urbanisme, et un réseau de professionnels, fédérant les 1600 salariés. Elle représente pour ses membres un lieu privilégié d'échanges. Le fonctionnement de la fédération repose sur la mobilisation des Agences et leur contribution aux travaux communs. Epures s'investit et y participe activement.

LE RÔLE NATIONAL DE LA FNAU

La FNAU représente les intérêts professionnels des Agences d'urbanisme auprès des services centralisés de l'Etat et des grandes fédérations d'élus. Elle intervient en représentation des Agences dans les débats nationaux.

La FNAU, également en lien avec les associations d'élus, notamment au sein du « GIE Joubert » (Paris, siège de nombreuses associations d'élus), lieu qui permet l'échange et le développement des travaux en commun.

LES INSTANCES DE LA FNAU

Le 4 septembre 2014, l'Assemblée générale a désigné le nouveau bureau : une équipe collégiale autour du président de la FNAU, Jean Rottner, maire de Mulhouse. La composition du bureau vise une représentation équilibrée des sensibilités politiques, des origines géographiques, des tailles d'Agences d'urbanisme, entre élus de l'ancienne équipe et nouveaux élus pour porter l'action de la FNAU pour les six ans à venir. Avec 40% de femmes, il s'approche de la parité souhaitée par Vincent Feltesse, président de la FNAU de 2010 à 2014.

Les deux représentants d'epures, désignés par le Conseil d'administration d'avril 2017, sont Jean-Pierre Berger et Alain Berthéas.

LES PUBLICATIONS 2017

La FNAU publie des notes, des contributions ou des rapports d'analyse, seule ou en partenariat. Les publications FNAU sont téléchargeables sur www.fnau.org (rubrique "publications")

Logement étudiant : observer pour décider – Guide pour construire les observatoires locaux du logement étudiant (en collaboration avec l'AVUF, l'AdCF, France urbaine et la CPU).

Epures a participé à ce guide en écrivant l'article : Saint-Etienne Métropole : un marché du logement étudiant détendu (p. 27)

POINTS FNAU (ED. GALLIMARD)

- Vers un urbanisme collaboratif (oct. 2017)
- Les Pôles métropolitains, accélérateurs de coopérations territoriales (oct. 2017) avec une contribution d'epures pour la première partie de l'ouvrage.

DOSSIERS FNAU

- Révéler le potentiel des agglomérations moyennes
- Métroscope
- #Ville des Intelligences #Territoires Numériques
- Territoires no(s) limit(es) (Actes de la 37e rencontre)

TRAITS D'AGENCES

- Construire l'Europe des lieux et des liens / Article « Refonte du SIG et ouverture aux partenaires » pour présenter la démarche de l'agence dans l'ouverture de ses données.
- Toujours avec elles / Lors du bureau décentralisé de la FNAU à Saint-Etienne, le 30 mars, un débat a réuni plusieurs président.e.s d'Agences d'urbanisme sur la place des femmes dans l'espace public et politique, Jean-Pierre Berger, président de l'Agence a participé au débat.

PUBLICATIONS DES CLUBS FNAU

- Le SRADDET nouveaux enjeux pour les intercommunalités
- Atelier Club Projet Urbain à Fécamp

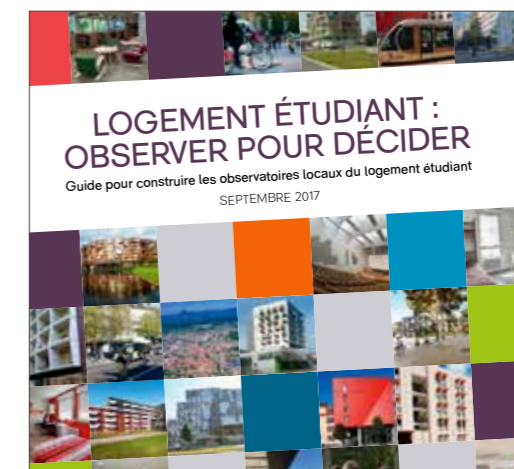
LA RENCONTRE NATIONALE ANNUELLE

La FNAU organise chaque année une "rencontre nationale" centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels compétents sur le sujet choisi.



En 2017, La 38ème Rencontre nationale des Agences d'urbanisme s'est tenue les 8, 9 et 10 novembre à Strasbourg, portée par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS), sous l'intitulé « Construire l'Europe des lieux et des liens ». Son organisation dans un territoire défini par les enjeux transfrontaliers et européens était une invitation au partage de bonnes pratiques entre les territoires.

A un moment où l'Europe connaît un certain désenchantement, c'est une manière de ré-interroger les nouvelles frontières de l'action territoriale et de leur dépassement et, à cette aune, le rôle des Agences d'urbanisme qui nourrissent les réflexions des acteurs locaux et régionaux. « Une rencontre utile pour remettre l'Europe dans les territoires et pour donner aux territoires toute la place qui peut être la leur dans la construction européenne »*.



* Brigitte Bariol Mathais, Déléguée générale de la FNAU et Anne Pons, Directrice de l'ADEUS.

DES ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITE D'EPURES EN 2017

EPURES, UN OUTIL D'AIDE DANS L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Epures suit et analyse les évolutions sociales à travers ses observatoires partenariaux. L'Agence d'urbanisme est aussi un outil d'aide dans des démarches spécifiques comme les Analyses des Besoins Sociaux (ABS).

Le décret du 21 juin 2016 a réaffirmé l'obligation légale, pour les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, de réaliser une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort. « L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social ».

Le CCAS de la Ville de Saint-Etienne a sollicité epures, pour réaliser cette analyse. Cet accompagnement a permis à l'Agence de mettre en avant son socle d'observation et sa capacité d'animation de groupes partenariaux et de croisements des problématiques.

UNE DÉMARCHE BASÉE SUR DES APPORTS STATISTIQUES ET D'ÉCHANGES PARTENARIAUX

L'analyse de la population de Saint-Etienne et de ses quartiers, a été réalisée avec une entrée par thème (démographie, précarité financière et sociale, emploi, éducation/famille, santé, habitat) et par public (familles, seniors, jeunes, personnes handicapées...). Pour cette analyse, les données collectées dans le cadre du dispositif de veille des quartiers stéphanois ont été croisées avec les données statistiques concernant l'activité du CCAS.

Trois réunions thématiques partenariales avec les acteurs de terrain ont ensuite été organisées et ont permis de compléter l'analyse statistique par une analyse qualitative et de recueillir les évolutions ressenties sur le terrain concernant les difficultés des publics.



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2008 et 2013.

L'IDENTIFICATION DES ENJEUX

Les enjeux ont été déclinés autour de cinq grands thèmes reflétant les préoccupations actuelles par rapport à l'action sociale : les personnes en difficulté, les situations de ruptures de droit, les personnes en souffrance psychique, les personnes âgées en perte d'autonomie / isolées et la question transversale du partenariat et des ressources.

Ces éléments ont été présentés aux élus concernés par l'action du CCAS, avec des pistes de réflexion pour renforcer l'action et faire face aux besoins d'accompagnement et d'aide sociale de plus en plus importants et qui se modifient.



POUR « UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ »

De plus en plus, les acteurs de l'urbanisme prennent conscience de l'impact des choix de planification et d'aménagement urbain sur le bien-être et la santé des populations. Si cette réflexion est à l'œuvre depuis longtemps dans d'autres pays (Canada (Québec), Angleterre, Australie, Suisse), en France, elle émerge depuis seulement une dizaine d'années. Elle concerne l'ensemble des politiques publiques, dont les projets urbains.

En urbanisme, un certain nombre de démarches se développent. L'enjeu est, en amont d'un projet, de conduire des analyses spécifiques permettant de maximiser les impacts positifs de ce projet sur la santé des habitants et d'en minimiser les impacts négatifs.

UNE DÉMARCHE EN LIEN AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

L'Agence d'urbanisme s'est impliquée sur les thématiques de la santé depuis une dizaine d'années, d'abord à travers des études sur « territoire et santé » (impact du vieillissement sur la santé, les équipements de santé, la place du secteur de la santé dans l'économie locale, ...), puis l'animation de « petit déjeuner santé » réunissant des acteurs des collectivités, des acteurs sociaux et des acteurs du secteur de la santé autour de thèmes concernant les contrats locaux de santé, ateliers santé ville, etc...

De son côté, au-delà de son rôle réglementaire (avis sur les PLU, SCOT, DUP de ZAC...), l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes souhaitait élargir son action et promouvoir les pratiques et outils en matière d'urbanisme favorable à la santé. L'enjeu est d'inviter les collectivités locales à mieux prendre en compte la santé dans les projets d'aménagements et dans les démarches de planification.

Ainsi, l'Agence d'urbanisme et la délégation Loire de l'ARS se sont rapprochées pour travailler sur des expérimentations. Deux démarches ont été menées par epures, sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé :



© ville de Saint-Etienne

l'une, dans le quartier de Terrenoire, à Saint-Etienne et l'autre, dans le centre-ville de Rive-de-Gier.

LE QUARTIER DE TERRENOIRE

La première expérimentation a été réalisée sur le quartier de Terrenoire.

Ce quartier faisait l'objet d'une réflexion stratégique conduite par les acteurs publics locaux*, dans la perspective d'un projet global de renouvellement urbain à long terme et dans le cadre plus large de la révision du Plan Local de l'Urbanisme de Saint-Etienne. L'étude urbaine menée par l'Agence d'urbanisme a ainsi été complétée par une approche santé.

Ce territoire présente des enjeux de santé particulièrement forts en raison de sa localisation particulière dans la ville, de spécificités comme la présence à proximité d'infrastructures de transport ou encore de démographie et d'habitat.

* La Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, la Direction Départementale des Territoires et l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes.

Sept déterminants de la santé ont été retenus :

- l'exposition au bruit
- l'exposition à la pollution atmosphérique
- l'exposition aux îlots de chaleur urbains
- l'accessibilité piétonne aux services, commerces et équipements (depuis la place Vial)
- l'accessibilité piétonne aux arrêts de transports collectifs
- l'accessibilité piétonne aux espaces récréatifs
- le niveau de dégradation de l'habitat.

Le croisement spatial de ces différents déterminants a permis de compléter l'analyse urbaine et mettre en valeur les secteurs favorables pour la santé des habitants et les secteurs défavorables, pour une intervention pertinente sur le tissu urbain.

RIVE DE GIER

A Rive-de-Gier, le centre-ville, reconnu comme un quartier prioritaire par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine fait l'objet d'une démarche de projet urbain.

Ainsi, l'année 2017 a été consacrée à la fois à la réalisation du diagnostic, à la définition d'un scénario d'intervention, discuté régulièrement avec les partenaires, les habitants et les élus pour aboutir à la réalisation d'un plan guide début 2018. L'accompagnement d'épures a porté sur un regard « santé », complémentaire de celui du bureau d'étude de maîtrise d'œuvre urbaine.

Comme pour le quartier de Terrenoire, des déterminants de santé ont été retenus et croisés. A partir d'une première esquisse de projet proposée par le bureau d'étude en charge du projet urbain, l'Agence d'urbanisme a évalué, en amont, les impacts possibles de ces interventions sur la santé des habitants et usagers du quartier.

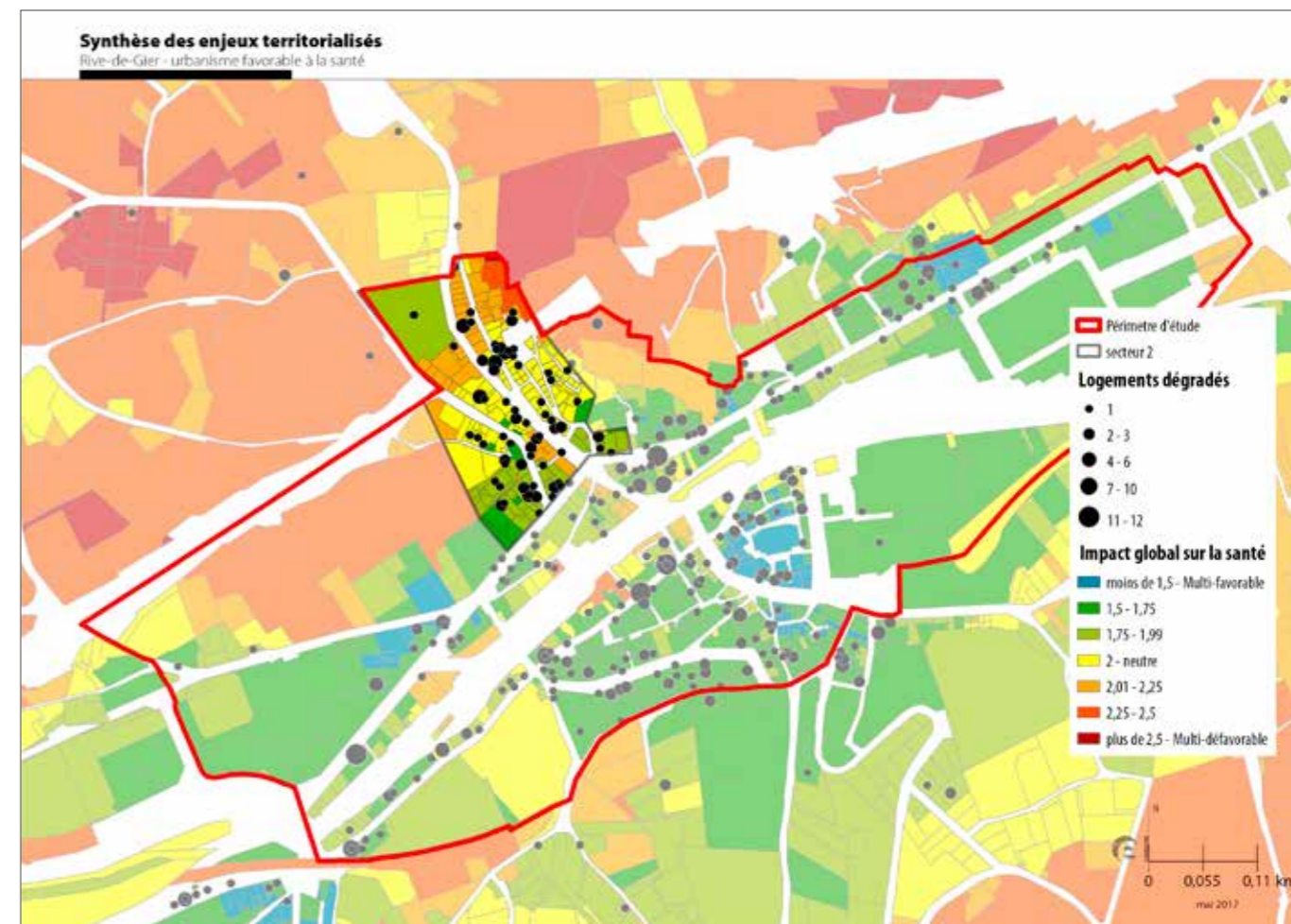
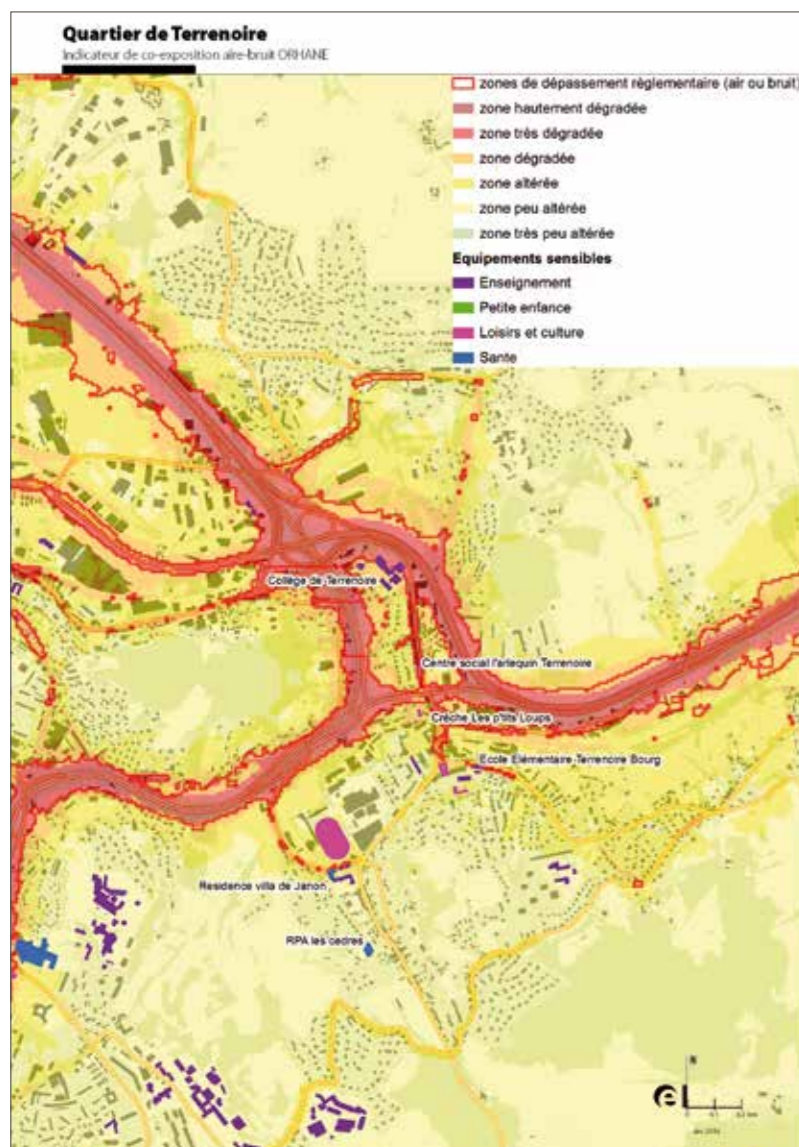
« A Rive-de-Gier, on est dans un laboratoire extraordinaire pour expérimenter des solutions en faveur de la santé ! (...) La démarche santé a appuyé les choix de modes doux et de végétalisation que nous avons commencé à envisager avec la découverte du Gier. Elle nous a aidé à situer les poches d'habitat insalubre et à définir les endroits où il fallait démolir et ceux où il fallait réhabiliter. »



© Orpi



© Jean-Louis Dubois



PERSPECTIVES 2018



PLANIFICATION

23 PLU - **4** PLUI

Mise en révision du Scot sud Loire



RÉSEAU

- Enjeux et prospective métropolitaine des infrastructures de déplacement
- Relance réseau des villes et grandes agglomérations d'Auvergne Rhône Alpes
- Bilan T-libr
- Outil e-mob métropolitain
- Club PLUI régional



PARTENARIAT

DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

- CC Forez Est
- CC Monts du Lyonnais
- Agence Régionale de Santé
- Fourneaux



MISSIONS

- Fin déploiement portail e-observ'
- Démarche Centre bourg Loire Forez agglomération
- Urbanisme favorable à la santé
- Circulation des salaires dans la Loire
- Prospective TC agglomération stéphanoise
- Préparation de la future Enquête Ménage Déplacements (EMD)
- Détection gisements fonciers économiques et habitat



AGENCE D'URBANISME

- Mise en œuvre feuille de route
- Réforme du financement de l'Agence d'urbanisme
- Modification des statuts

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com



Crédit photos : epures sauf mention